



je ne peux pas assigner mon ex faute d adresse

Par **zazanono**, le **04/08/2009** à **00:00**

Madame, Monsieur bonjour,

j ai depose une demande de garde exclusive de mes trois enfants (de 5ans, 3 ans et 18 mois). le papa est algerien et en situation irreguliere en France depuis 1999 (d ailleurs il n a fait ces enfants avec moi que pour se faire regulariser). Dans le dossier j ai mis la derniere adresse connue de lui, mais le courrier que le TGI lui a envoye leur est revenu car il y habite plus a cette adresse et voilà qu on me demande de leur fournir une autre adresse et de l assigner pour une audition prevue pour la fin septembre.

J avoue que je suis completement deboussolée car je sais pas comment l assigner si je ne l ai pas vue depuis mai 2007 lors de ma derniere grossesse, il a change de portable , en fait il est impossible de le joindre. Je vous serais fort reconnaissante de me dire ce que je dois faire car je m inquiete qu un jour il puisse m enlever les enfants et les emmener en algerie. (il a reconnu mes deux filles apres l ages de deux ans et mon fils à trois mois) n a jamais subvenu a leur besoins et a jamais ete present.

Merci de me repondre MERCI BEAUCOUP.